

Le Président

PP/JM/05-18
Contact : M. Magnac
01 46 14 27 41 – jmagnac@cci-paris-idf.fr

Madame Marie-Hélène AMIABLE
Maire de Bagneux
Conseillère départementale des
Hauts-de-Seine
57 Avenue Henri-Ravera
92220 BAGNEUX

Nanterre, le 7 mai 2018

Objet : Avis sur le projet d'aménagement « Colline des Mathurins » de Bagneux

Madame le Maire,

Vous avez bien voulu saisir la CCI Hauts-de-Seine pour avis sur le projet d'aménagement « Colline des Mathurins » et je vous en remercie.

La CCI Hauts-de-Seine souscrit au projet urbain global qui permettra de restructurer l'ancien site de la Direction générale de l'armement, fortement enclavé, et de créer des liens avec le tissu urbain environnant. La programmation mixte de cette opération contribuera au développement économique avec l'arrivée de nouvelles entreprises et de nombreux habitants. La création d'une nouvelle centralité commerciale autour de la Place de la Sarrazine complétera l'offre déjà présente dans les polarités de proximité des Tertres et des Bas Longchamps.

Toutefois, la CCI Hauts-de-Seine attire l'attention de la Ville sur l'impact des travaux de terrassement et de démolition qui généreront des flux importants de camions pour évacuer les déblais et gravats du secteur des Mathurins. Aussi, elle sera attentive, en lien étroit avec la Ville, à la situation des commerces et entreprises situés à proximité du projet.

Au vu de la nature du projet d'aménagement proposé, la CCI Hauts-de-Seine émet un avis favorable.

Je vous prie d'agréer, Madame le Maire, l'expression de ma considération distinguée.



Patrick PONTHER